

Image not found or type unknown



Amplitude horaire pendant une formation

Par **Moa 71**, le **20/05/2025** à **21:56**

Bonjour,

J ai eu 5 jours de formation (9h-17h30) à 1h30 aller et pareil au retour de mon site de travail pour récupérer une voiture pro. Puis je demander une compensation horaire ou pécuniaire suite aux grandes amplitudes de journée. De plus j ai travaillé 7 jours de suite, car je travaillais le WE(20h) précédent ma formation , est ce légal ? Quels sont mes marges de négociation

Par avance merci

Mme Martin